

## État-major des armées

[Voir le fil d'Ariane](#)

# Entretien entre le CEMA et le directeur général de l'ANSSI

Cyberdéfense

Direction : État-major des armées / Publié le : 13/04/2022

Le vendredi 8 avril, le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, a reçu monsieur Guillaume Poupard, directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations (ANSSI).



cema\_M.Poupard\_DG-ANSSI -

Au cours de cette rencontre, le CEMA a évoqué la spécificité des missions opérationnelles cyber (lutte informatique défensive, offensive et d'influence), mais

également les enjeux et les perspectives partagés par l'état-major des armées et l'ANSSI, notamment sur les questions de ressources humaines spécifiques au domaine cyber et sur l'évolution technologique des ordinateurs ainsi que les défis posés par les algorithmes cryptographiques.

Enfin, le CEMA a rappelé les prochaines échéances majeures, en particulier l'exercice Locked Shields qui se déroule du 11 au 22 avril et qui représente un enjeu réputationnel important pour la France qui, en 2019 et 2021, avait terminée à la première place au classement des nations participantes.

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée en 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale. Le modèle français sur lequel repose l'activité de l'ANSSI distingue clairement les missions défensives des missions offensives, et prend corps à travers le rôle d'autorité nationale confié à l'agence en matière de cyberdéfense et de cybersécurité.

< 2 3 4 307 >

## À la une



Famille

13 avril 2022

**Vous êtes mutés ? Déménagez en toute sérénité grâce à la PFMD !**